

rature commence à quitter le plus haut point. Le typhus hypothermique est d'une gravité extrême.

Les hyperthermies mortelles paraissent être le plus ordinairement le fait d'associations microbiennes, d'une virulence particulière du microbe ou de dispositions spéciales du terrain, mauvaises pour le malade, éminemment favorables à la toxicité du microbe.

Dès lors, on comprend le danger des antithermiques qui, le plus souvent, — comme je m'en suis convaincu pour l'antipyrine chez un membre de ma famille, dans un cas de fièvre typhoïde, — ne font qu'augmenter le degré d'empoisonnement du malade : de là, les collapsus, les morts subites. Les exemples abondent dans la littérature médicale.

Quand le malade, grâce à sa force de résistance, guérit malgré les doses souvent énormes du médicament ingéré, on en attribue invariablement le mérite à la médication. Quand il meurt, on dit : l'antithermique n'a pas été absorbé ou n'a pas encore été donné à assez haute dose. Tel le malheureux qui, au temps effroyable de la saignée, apporté exsangue et sans vie sur la table d'amphithéâtre, n'avait point été suffisamment saigné au gré des impitoyables outranciers de la lancette.

Élevé, médicalement parlant, au milieu de l'orgie quinquine, j'ai été frappé depuis plus de vingt ans de l'inutilité, du danger des antithermiques et de celui qui était, qui est encore, le plus réputé de tous : le sulfate de quinine.

En 1876, dans ma *Relation de l'expédition de Kabylie orientale et du Hodna (Mars-Octobre 1871)*, j'écrivais.

“ Moi qui me soucie aussi peu des préjugés médicaux que des préjugés populaires, je me suis débarrassé depuis longtemps de cette habitude que l'on a ici de mettre — qu'on me passe l'expression — le sulfate de quinine à toutes sauces. C'est ainsi qu'à Constantine, où j'exerce depuis deux ans, j'ai tout à fait renoncé à donner le sulfate de quinine dans les fièvres rémittentes... *Je n'emploie même plus le sulfate de quinine comme antipyrétique, parce que, comme tel, il offre à mon sens plus d'inconvénients que d'avantages.* ”

La création définitive du type de la fièvre à sulfate de quinine qui est rare en Algérie comme partout, le démembrement de la malaria, les considérations que j'ai fait valoir plus haut, devaient peu à peu me mener, non seulement à considérer le sulfate de